



14ème législature

Question N° : 79710	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > cultes	Tête d'analyse > lieux de culte	Analyse > églises. profanation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 19/05/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les actes christianophobes cumulés pour les mois de janvier à avril 2015. L'observatoire de la christianophobie relève 109 lieux touchés. Parmi lesquels on compte : 41 profanations, 35 vols dans des églises, 15 sites Internet, 21 vandalismes dans des églises, 13 lieux de dévotion vandalisés, 14 cimetières chrétiens, 10 tentatives d'incendies criminels, 9 tags injurieux sur des églises, 3 églises souillées (extérieur), 1 école chrétienne taguée, 3 menaces contre des églises. Autant d'actes en si peu de temps doit interpeller le Gouvernement. Au titre de la liberté religieuse certaines religions ne doivent pas être moins protégées que d'autres. Le christianisme doit être défendu en France de toutes sortes d'atteintes. Il demande quand des actes aussi scandaleux seront condamnés et quand les chrétiens recevront en France une réelle protection.